

À la réunion du Conseil européen du 12 février 2015, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker a présenté une **Note d'analyse – Vers une meilleure gouvernance économique dans la zone euro : préparation des prochaines étapes**, première étape vers le rapport que les présidents de la Commission européenne, du Conseil européen, de la Banque centrale européenne et de l'Eurogroupe doivent présenter au Conseil européen de juin 2015. Cette note comprend une liste de questions primordiales pour l'avenir de l'Europe. Voici les réponses des fédéralistes européens à certaines questions clefs.

Nous demandons aux députés européens et aux parlementaires nationaux, en particulier à ceux qui travaillent sur l'avenir du gouvernement de l'Union économique et monétaire et des institutions européennes, de s'engager à les appuyer.

Questions de Juncker

Réponses fédéralistes

1

Le cadre de gouvernance actuel est-il suffisant pour permettre à la zone euro de résister aux chocs et de devenir prospère sur le long terme ?

Le cadre de gouvernance actuel ne suffit pas à rendre la zone euro résistante aux chocs et à lui apporter la prospérité à long terme. Il faut :

- Des institutions plus fortes, disposant du pouvoir qui leur permettra de s'assurer que les États membres présentent un niveau de dette viable et une économie compétitive.
- Une intégration économique et politique plus importante, nécessaire à une politique économique européenne tournée vers la croissance.

2

Dans quelle mesure le cadre de l'UEM peut-il s'appuyer essentiellement sur des règles solides et dans quelle mesure des institutions communes fortes sont-elles également nécessaires ?

L'existence de règles est essentielle pour garantir la coordination des politiques économiques nationales. Toutefois, pour que ces règles soient vraiment crédibles, elles doivent être réellement respectées et appliquées. Il faut :

- Que la zone euro, au-delà de la coordination des politiques nationales, se dirige vers une politique économique européenne.
- Des institutions capables de faire appliquer les règles convenues et d'intervenir directement au niveau national lorsque ces règles ne sont pas respectées.

3

Dans quelle mesure le partage actuel de la souveraineté est-il adéquat pour satisfaire aux exigences du cadre économique, financier et budgétaire applicable à la monnaie commune ?

Le partage actuel de la souveraineté est insuffisant pour répondre aux défis économiques, financiers et budgétaires auxquels est confrontée l'UEM. Il faut :

- Une intégration économique et budgétaire plus poussée.
- Des formes adéquates de fiscalité européenne et de nouvelles formes de titres de créance européens générant de nouvelles ressources permettant d'engager une politique économique et sociale européenne tournée vers l'avenir, de développer la compétitivité et introduire une vraie solidarité.

4

Dans quelles conditions et sous quelle forme une gouvernance commune renforcée sur le chapitre des réformes structurelles pourrait-elle être envisagée ?

Dans le cadre actuel de l'UEM, de nombreux États membres s'opposent aux réformes structurelles qui seront nécessaires à l'avenir à la stabilité de l'UEM, ou bien ils demeurent réticents à les mettre en œuvre. Il faut :

- Des institutions communes fortes pour faire appliquer au niveau national les réformes structurelles convenues.

5

Quelle serait la meilleure façon de garantir l'obligation de rendre des comptes et la légitimité dans le cadre d'une structure à plusieurs niveaux, tels que l'UEM ?

Plus la gouvernance européenne s'étend aux domaines économique et budgétaire, plus nous avons besoin :

- D'une participation et d'une obligation de rendre des comptes fortes au sein de structures démocratiques.
- D'une véritable implication du Parlement européen dans le développement et le suivi des mesures économiques et budgétaires relatives à l'UEM.

OUI, je suis d'accord avec les réponses fédéralistes

NON, je ne suis pas d'accord avec les réponses fédéralistes, parce que

SIGNATURE

DATE

NOM FONCTION COURRIEL